

XXXX^e réunion, 21 janvier 2025

7 Éducation et culture

7.1 Comité directeur de l'éducation (CDEDU)

Rapport abrégé de la 6^e réunion plénière (Strasbourg, 10-11 octobre 2024)

Points à examiner par le GR-C lors de sa réunion du 21 janvier 2025

Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le Comité directeur de l'éducation (CDEDU) a tenu sa 6^e réunion plénière à Strasbourg les 10 et 11 octobre 2024, sous la présidence de Marie-Anne Persoons (Belgique).

L'ordre du jour de la réunion figure à l'annexe I. La liste complète des décisions, y compris la liste des participants et les documents de travail de la session sont disponibles à l'adresse suivante : <https://coe.sharepoint.com/sites/education-cdedu>.

Liste des points pour information du Comité des Ministres

1. Le CDEDU a pris note de la communication de Matjaž Gruden, Directeur de la Démocratie, sur le contexte politique, notamment concernant le 70^e anniversaire de la Convention culturelle européenne, l'élection du nouveau Secrétaire général du Conseil de l'Europe Alain Berset (Suisse) et la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit (Traité sur l'IA) signée par plusieurs pays en Europe et hors d'Europe le 5 septembre 2024. Le directeur a encouragé le Comité à poursuivre ses travaux sur l'IA et l'éducation en tant que contribution sectorielle à la mise en œuvre de cette convention.
2. Le CDEDU a accueilli favorablement le rapport d'activités 2023 du Service de l'éducation du Conseil de l'Europe et les informations fournies par le chef de service Villano Qiriazzi sur les activités prioritaires à mener jusqu'à la fin de l'année.
3. Le CDEDU s'est félicité des progrès accomplis dans la mise en place de l'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté en co-création avec des experts du réseau EPAN et de la première grande Conférence intitulée « L'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté – Soutenir la démocratie par une éducation à la citoyenneté de qualité », prévue les 17 et 18 octobre 2024 à Berlin et auquel participeront à la fois des personnalités de haut niveau et la société civile. Le CDEDU a noté que l'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté devrait s'appuyer sur le riche éventail d'instruments et de ressources en matière d'éducation à la citoyenneté développés par le service de l'Éducation depuis 1996, tout en reconnaissant l'évolution du contexte et en se préparant à relever les défis actuels et futurs. Le CDEDU a adopté le mandat révisé du Réseau des conseillers en politiques éducatives (le Réseau EPAN) afin de mieux refléter le rôle de premier plan du Réseau dans la phase de développement de l'initiative Espace européen. Le CDEDU a souligné l'importance de l'EPAN dans le développement et la contribution à l'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté, tout en mettant en avant le rôle de supervision du CDEDU sur les travaux relatifs à l'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté en général.
4. Le CDEDU a pris note de l'avancement du projet sur la mission démocratique de l'enseignement supérieur et s'est félicité de l'organisation de la Conférence de lancement du projet « Liberté académique en action » les 13 et 14 novembre 2024 à Strasbourg.

¹ Ce document a été classé en diffusion restreinte jusqu'à son examen par le Comité des Ministres.

5. Le CDEDU s'est félicité de l'avancement des travaux du groupe de travail ad hoc sur la reconnaissance automatique et a approuvé le renouvellement de son mandat jusqu'en décembre 2026.
6. Le CDEDU a pris note des dernières informations concernant l'état d'avancement des deux enquêtes en cours sur les données ouvertes sur l'école et la sensibilisation des étudiants à la fraude dans l'éducation et a donné mandat à ETINED d'approfondir ces deux sujets et d'organiser des discussions approfondies lors de la prochaine session plénière de mars 2025. Le CDEDU s'est félicité des progrès réalisés et de l'offre faite par les autorités italiennes de piloter les activités du Centre sur la prévention et la lutte contre la fraude dans l'éducation par le biais d'un programme spécifique, et a demandé à être tenu informé des développements ultérieurs. Le CDEDU a pris note des informations concernant la finalisation de la proposition de programme et l'ouverture de l'appel à contributions volontaires. Il a demandé à être tenu informé des développements ultérieurs afin d'assurer la cohérence avec le travail collectif y compris avec celui des réseaux ETINED et ENIC-NARIC. Le CDEDU poursuivra la discussion sur la faisabilité de l'établissement de l'accord partiel à un stade ultérieur.
7. Le CDEDU a souligné que la recommandation devrait retenir la perspective de la reconnaissance académique des qualifications, tout en prêtant attention à leur effet sur une meilleure employabilité. Elle ne visera pas la reconnaissance professionnelle ou la régulation du marché du travail en tant que telle. Le CDEDU a pris note de l'approche interdisciplinaire et a souligné la nécessité d'une coordination nationale en ce qui concerne la finalisation des dispositions contenues dans le projet de recommandation. Le CDEDU est invité à fournir par écrit des commentaires concrets sur le texte du projet avant le 31 octobre 2024. Le Bureau du CDEDU réexaminera le texte révisé du projet de recommandation sur la base des commentaires reçus, après quoi le CDEDU sera à nouveau consulté par voie électronique en vue de la prochaine session plénière du CDEDU en mars 2025, qui doit approuver le texte pour soumission ultérieure.
8. Le CDEDU a pris note du nouveau concept de profil européen de politique linguistique et de quelques modifications mineures apportées aux résultats des politiques linguistiques pour 2024-2025 à la suite de la première réunion du groupe consultatif sur les politiques linguistiques en avril 2024. Il a également pris note de la mise à jour du projet d'expérimentation de la politique plurilingue romani et du nouveau projet conjoint UE/CoE sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement des langues étrangères en Türkiye.
9. Le CDEDU a examiné des conclusions préliminaires de l'examen de la mise en œuvre de la CM/Rec(2019)10 sur le développement de l'éducation à la citoyenneté numérique et a fixé la date limite du 30 octobre 2024 pour la validation des conclusions relatives aux différents pays et pour répondre à l'enquête préparée pour la collecte des contributions des États membres.
10. Les membres du CDEDU ont pris note des informations fournies sur l'Année européenne de l'éducation à la citoyenneté numérique 2025 et se sont félicités de la préparation des activités par le Secrétariat et le réseau ECN. Le CDEDU a pris note des propositions faites par plusieurs pays et organisations en ce qui concerne les plans d'activités nationaux et l'apport de contributions volontaires pour financer certaines des activités prévues pour 2025. Le CDEDU a appelé tous les États membres à s'impliquer dans les activités de l'Année et à soutenir fortement la campagne, y compris par des contributions volontaires. Le Secrétariat a demandé aux membres du CDEDU de soumettre leurs plans d'action pour les activités d'ici la fin de l'année 2024.
11. Le CDEDU a accueilli favorablement le programme et a pris note des progrès réalisés dans la préparation de la 2^e Conférence de travail sur la réglementation de l'utilisation des systèmes d'IA dans l'éducation, en tant que contribution supplémentaire à une réponse sectorielle à la future mise en œuvre de la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle, les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit, comme demandé lors de la Conférence permanente des ministres de l'Éducation (2023).
12. Le CDEDU a pris note du rapport de la consultation régionale préparatoire à la réunion mondiale sur l'éducation des Nations Unies (GEM)2024 et a remercié la France, la Lettonie, la Roumanie, le Portugal, la Commission européenne et le Secrétariat pour la préparation des consultations régionales et s'est félicité qu'elles aient été largement prises en compte dans l'avant-projet de la Déclaration de Fortaleza. Le CDEDU a souligné l'importance et les défis pour l'Europe d'avoir un impact substantiel sur la prise de décision mondiale en matière d'éducation. Étant donné que ces décisions sont prises simultanément dans divers groupes de l'Unesco et des Nations unies, le CDEDU espère que le point permanent de l'ordre du jour intitulé « Coopération avec l'UNESCO et ODD 4 » impliquera l'Unesco dans la discussion et prêtera attention à l'agenda mondial de l'éducation, de façon plus large que le seul suivi de l'ODD 4.

13. Le CDEDU a pris note de l'avancement des travaux relatifs à l'enseignement de l'histoire et a contribué à la réflexion, notamment en ce qui concerne les travaux du GT-HIST pour l'élaboration d'une nouvelle recommandation sur le rôle de l'histoire dans le contexte actuel, axée sur les défis actuels, en particulier la numérisation et l'intelligence artificielle.

14. Le CDEDU a désigné Mme Snježana Prijic Samaržija (Croatie) en tant que rapporteure pour l'égalité des genres (octobre 2024-mars 2026).

15. Le CDEDU a pris note de la proposition de certaines délégations de discuter des modalités d'organisation de la session plénière au sein du Bureau.

Implications en termes de ressources

16. Le CDEDU a pris note de la nécessité d'allocations budgétaires supplémentaires pour soutenir les initiatives de l'Année 2025 pour l'éducation à la citoyenneté numérique et la création du Centre sur la prévention et la lutte contre la fraude dans l'éducation.

Le financement des autres activités décrites dans ce rapport est assuré.

Autres observations

17. Le CDEDU a décidé de tenir sa prochaine réunion plénière du 17 au 19 mars 2025 à Strasbourg.

ANNEXE 1 - ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
- 1.1. Adoption du projet d'ordre du jour annoté
2. Contexte politique - mise à jour des événements depuis la dernière session plénière
3. Renouvellement de la mission civique de l'éducation
- 3.1. Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté
4. L'enseignement supérieur
- 4.1 La liberté académique en action
5. L'enseignement supérieur
- 5.1 Reconnaissance automatique
- 5.2 Les projets Fraude à l'éducation, FraudS et Open School Data
- 5.3. Projet de Recommandation CM/Rec(2025)XX sur la valorisation des qualifications, aptitudes et compétences des réfugiés en Europe
6. Politique linguistique
- 6.1. Programme de politique linguistique 2024-2025 (Vers un profil de politique linguistique européenne/une boîte à outils pour les décideurs politiques) à la suite de la première réunion du groupe consultatif sur la politique linguistique en avril 2024.
7. Transformation numérique dans l'éducation
- 7.1. Éducation à la citoyenneté numérique (ECN)
 - a) 2025 Année européenne de l'éducation à la citoyenneté numérique
 - b) Examen de la mise en œuvre de la DCE - Conclusions préliminaires
- 7.2. Intelligence artificielle et éducation
- 7.3. Carrefour de connaissances
8. SDG4 et coopération avec l'Unesco : préparation de la réunion mondiale sur l'éducation (GEM), Fortaleza, 31 octobre-1st novembre 2024
9. 70th anniversaire de la Convention culturelle européenne
10. Nomination d'un rapporteur sur l'égalité entre les femmes et les hommes
11. Questions diverses
12. adoption des décisions
13. Date et lieu de la prochaine session plénière du CDEDU